



CONCOURS TIR EXTERIEUR

Les Archers du SOM ont le plaisir de vous inviter au Concours de Tir Extérieur qu'ils organisent

le 28 avril 2019

Stade de la Californie 201 rue Henri Champion - 72100 Le Mans

2 DÉPARTS HORAIRES	Dimanche Matin	Dimanche A. M.
	Départ: 1	Départ: 2
Ouverture du greffe	8h30	13h30
Echauffement (30 min)	9h00	14h00
Début des tirs	9h30	14h30

Inscriptions avant le 15 avril 2019

Merci de compléter la fiche d'inscription en indiquant précisément la catégorie et le type d'arme utilisée afin de pouvoir traiter au mieux votre inscription.

Les inscriptions seront faites dans l'ordre d'arrivée du courrier et à concurrence des places disponibles, et devront être accompagnées du règlement.

• Adresse postale:

Marylène Gillet 15 hameau des marches 72190 COULAINES

• Adresses mail: marygillet@wanadoo.fr

Mettre en copie à : somtiralarc72@gmail.com

Droits d'inscription

<u>Jeunes:</u>	7,00 €	2 tirs: 12,00€
<u>Adultes:</u>	9,00 €	2 tirs: 16,00 €
Chèque à l'ordre de: SOM tir à l'arc		

- PASSEPORT : complété et à jour pour les jeunes.
- Rythme des tirs ABC ou AB/CD selon les inscriptions (volées de six flèches)
- Tenue blanche, de club **OBLIGATOIRE**
- **DROIT A L'IMAGE** : Lors de la manifestation des photos seront prises et pour certaines, visibles sur notre site: www.somtiralarc72.sportsregions.fr ou encore sur notre page Facebook.
Toutes personnes ne souhaitant pas y figurer doivent signaler leur opposition au greffe.

Récompenses:

- 1 trophée ou une médaille au 1^{er}
- 1 médaille au 2^e et 3^e

Buvette sur place:

Sandwichs, viennoiseries, boissons, ...

